

Publié le 25 janvier 2024

Philippe Laurent : « Construisons ensemble la République du bottom up »

Elu au congrès de Cannes à la présidence de la FedEpl, Philippe Laurent livre sa feuille de route dans cet entretien. Plan stratégique 2030, volontarisme sur les gros dossiers législatifs, renforcement de la décentralisation... Il décrit comment il imagine le rôle des Epl dans un tel contexte, elles qui permettent aux élus locaux de faire émerger le génie du « micro » face aux solutions « macro » venues d'en haut. Il livre ainsi une ode au « bottom up », cette philosophie qui consiste à enrichir notre organisation territoriale et le fonctionnement des services publics à partir de l'expérience des acteurs de terrain.



Vous prenez la suite de Patrick Jarry à la présidence de la FedEpl. Vous teniez d'abord à lui rendre hommage...

Comme vous le savez, tous les trois ans, la Fédération change de président. Chaque fois, une sensibilité politique se substitue à une autre. Mon élection traduit une nouvelle fois le fonctionnement à la fois pluraliste et consensuel de notre Fédération qui peut parfois surprendre de l'extérieur, voire faire des envieux. C'est ainsi, l'avancement de l'économie mixte locale est guidé par la seule boussole de l'intérêt général. Le mandat de Patrick Jarry a commencé en 2020 en pleine crise sanitaire, à l'issue du congrès d'Angers que d'aucuns ont qualifié du « congrès du miracle ». Avec du recul, je ne peux qu'être admiratif de la manière dont les Epl ont résisté à cette crise. Non seulement notre Fédération a su se porter sur tous les fronts afin de faire bénéficier les Epl des dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics et les banques durant la période du

Covid-19, mais je constate aujourd'hui qu'en dépit des imperfections de la loi 3DS ou encore des défis posés par la transition environnementale, comme par la crise du logement et de la construction, notre mouvement ne s'est jamais aussi bien porté.

Les chiffres l'attestent, en effet...

La gamme Epl se caractérise par une dynamique inédite et compte aujourd'hui 853 Sem, 503 Spl et 45 SemOp, pour un total de 1 401 entreprises au niveau national, auxquelles s'ajoutent plus de 500 filiales. Permettez-moi de saluer les 114 Epl ultra-marines, qui sont à bien des égards exemplaires, tant en matière de développement que de capacité d'innovation au niveau local. Au total, sur les 6 dernières années, les créations nouvelles comme les recompositions diverses ont abouti à une croissance nette de 15 % du nombre d'Epl en France, et à une progression globale plus forte encore de leur chiffre d'affaires. Et la tendance se poursuit puisque pas moins de 160 projets de créations sont recensés au moment où je vous parle.

Une dynamique qu'il s'agit désormais d'inscrire dans la durée...

Avec le sénateur et vice-président de la FedEpl, Hervé Marseille, une réflexion ambitieuse a été engagée sur l'évolution de l'économie mixte locale à l'horizon 2030, qu'il me reviendra avec le soutien de toutes nos parties prenantes de finaliser dans le courant de l'année prochaine. L'anticipation a toujours été la marque de fabrique de notre mouvement. Cette réflexion collective, qui impliquera l'ensemble des Epl désireuses d'y participer, en est la preuve.

Quelles sont les priorités que vous souhaitez mettre en œuvre lors de votre mandat ?

Je souhaite que notre Fédération demeure fidèle à la trajectoire tracée depuis 2012 par le plan stratégique Epl Territoires 2020, d'être toujours davantage aux côtés des présidents et des directeurs d'Epl dans la préparation de l'avenir de chacune des sociétés, qu'il s'agisse d'appropriation de nouveaux montages, de nouveaux métiers, de nouveaux financements, de nouveaux modes de management ou de nouveaux corpus législatifs et réglementaires. J'ai trois priorités en tête.

La première vise à finaliser le projet stratégique 2030 de la FedEpl, permettant à notre Fédération de se positionner comme un acteur incontournable au service des mutations et besoins nouveaux des territoires. Les transitions qui sont décortiquées par les experts sont autant de nouveaux défis pour l'économie mixte locale comme pour notre Fédération. Il nous faudra y répondre par une offre d'accompagnement adaptée dans de nouveaux secteurs, tout en favorisant les montages et

partenariats innovants, sans fixer d'autres limites à nos réflexions que celles du bon sens et de l'efficacité. C'est déjà le cas par exemple dans nos relations consolidées avec les établissements publics fonciers locaux, ainsi que dans d'autres domaines avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La deuxième priorité participe du soutien aux processus législatifs en cours ou à venir, portant sur la sécurisation de l'environnement des Epl, l'accès des Spl culturelles au mécénat, et bien entendu sur l'éventuelle décentralisation de la politique du logement. Nous devons par ailleurs sécuriser la situation des élus dans les Epl, au regard des risques de conflits d'intérêts qui paralysent notre démocratie locale ou encore faciliter la réalisation des projets d'aménagement et la production d'énergies renouvelables, partout où cela est possible, via une simplification des procédures d'autorisation et de garantie d'emprunts, et une adaptation de la fiscalité aux nouveaux enjeux. Sans oublier le travail à mener pour faire adopter au Parlement la « Spl hospitalière », permettant aux hôpitaux et aux collectivités locales de porter ensemble la rénovation du patrimoine et les services mutualisés de demain, et qui est emblématique du rôle prépondérant que les Epl entendent jouer dans les domaines de l'action sociale et de la santé. Même volontarisme concernant la proposition de loi pour l'accès des Spl culturelles au mécénat, après son adoption au Sénat en première lecture en juin dernier.

Une petite musique s'élève du côté des tenants de la recentralisation et ce sera votre troisième gros chantier.

Nous le savons bien, la décentralisation et la liberté d'action des collectivités territoriales n'a pas que des partisans dans notre pays. Et un certain nombre de nos interlocuteurs continuent de vouloir cantonner les collectivités locales et leurs Epl dans une vision passéiste et corsetée, à les considérer comme de simples sous-traitants du pouvoir exécutif central, voire à considérer leur existence même comme dangereuse pour les grands équilibres institutionnels et financiers de l'Etat.

Face à cette défiance, nous devons être animés par cette même force de conviction, en mettant en avant les réussites exemplaires de nos territoires.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire et de l'écrire récemment, les élus locaux, avec les solutions concrètes et adaptées qu'ils développent, ne seraient-ils pas ceux par qui doit passer en priorité la régénération démocratique ? Une République « bottom up » en quelque sorte, qui serait la revanche du micro sur le macro, du cousu main sur l'uniforme, de la modularité territoriale sur le plaquage national.

Par Olivier LAMOUREUX